

Réunion du 24 février 2021

Absent : néant

Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Repas des aînés :

L'opération « distribution de repas » aux aînés s'est bien passée.

Budget 2021 :

La commission des finances a préparé vendredi dernier le BP 2021 qui fera l'objet d'un vote lors de la prochaine réunion.

Modifications statuts FDEE 19 :

Proposition de modification des statuts. Cela porte principalement sur :

- 74 membres au comité syndical au lieu de 76
- le statut d'Allasac passe d'urbain à rural
- le terme Energie remplace Electrification

Le conseil a 3 mois pour délibérer. Le conseil délibère favorablement.

Travaux en cours :

Snack-bar du château :

L'entreprise ROL ELEC va intervenir la semaine prochaine.

Loyer à fixer : les charges sont à payer par le locataire (eau, assainissement, électricité) ; il n'y a pas d'antécédent connu sur ce site. Il faudrait rencontrer Audrey VUILLAUME, candidate à une installation saisonnière.

En raison de la crise, le conseil ne prélèverait pas le loyer si fermeture.

Travaux parc du castel :

Appel au mécénat : la mairie va formuler un rescrit fiscal à l'administration des Finances Publiques pour pouvoir bénéficier du système dons-mécénat (permettre aux personnes souhaitant investir de déduire fiscalement une partie de la somme).

L'entreprise SEVE PAYSAGE a interrompu son intervention car soi-disant retardée par l'entreprise FAUCHER. ENEDIS va intervenir le 4/03 pour changer des câbles au niveau du compteur.

Plan de relance et demandes DETR, DSIL, Département :

Projet d'amélioration énergétique à l'école de la Maison-Brûlée : voir les devis évoqués lors de la dernière réunion ; avec le DPE, le projet est chiffré à 15 000 € HT. Aide financière demandée à l'Etat (DETR) et au Département.

Projet d'aménagement d'un stationnement à l'ancienne usine : avec les imprévus, le projet s'élève à 83 000 € HT. Aide financière demandée à l'Etat (DETR ou DSIL) et au Département.

City stade : Dossier de 36 000 € HT. Aide financière demandée à l'Etat (soit DETR soit Agence Nationale du Sport) et au Département.

Aménagements abords du snack : non finalisé à ce jour ; une première estimation est autour de 9 000 € HT ; la commune peut prétendre à une aide du Département de 25 %.

Pour ce qui est de la contractualisation avec le Département, tout ce qui a été demandé serait accepté. Il a été mis de côté pour l'instant le patrimoine mobilier (5 000 €) la réserve incendie (8 000 €).

Affaires diverses :

- Portes WC publics au bourg : devis de l'entreprise CHEZE de la Gare de Corrèze pour 2 portes en aluminium d'un montant de 3 306 € HT. Le conseil valide.
- Délibération à prendre au sujet du maintien des rythmes scolaires pour l'année prochaine. Le conseil délibère favorablement pour le maintien de la semaine de 4 jours.
- Infos sur la Maison France Services de Corrèze qui a obtenu un label. Elle est située place de la Mairie à Corrèze.
- Annulation et report de la Tulle Brive Nature (date désormais envisagée : le 4 juillet)
- PLU : relance à faire auprès de SCAMBIO URBANISME pour la finalisation des règlements écrits ; il faut se renseigner pour le zonage de l'ancien garage de la Maison-Brûlée et voir si on peut ajouter quelques zones constructibles.
- Jean-Jacques MONTEIL a rendez-vous avec M. SALAGNAC (Département) vendredi pour un petit éboulement après le chalet, route de la Bachellerie.
- Jérôme BOURDEIX évoque le problème récurrent des containers d'ordures ménagères à plusieurs endroits, notamment à Lavergne où un container supplémentaire a été installé. Tout est problème de civisme le plus souvent. TULLE'AGGLO a été sollicitée pour effectuer 2 ramassages par semaine sur les sites à proximité de la RD 1089 ou bien augmenter la contenance des containers. Par ailleurs, il faudra envisager de poser les plateformes fournies par TULLE'AGGLO, demande de devis à Franck BEZANGER pour les terrassements.